

Facturation des taxes d'examens et des cours blocs

Dès juillet 2020 les factures pour les taxes d'examens et des cours bloc ne seront plus envoyées par papier. Cependant, vous allez recevoir la facture pour vos taxes d'examens et/ou cours bloc dans votre portail MyUnifr.

Une fois la facture disponible sur votre portail, vous recevrez un message par courriel à votre adresse @unifr.ch ainsi qu'une notification sur votre portail MyUnifr.

Vous trouverez de plus amples informations dans ce manuel.

1. Afficher la facture

Connectez-vous sur votre portail MyUnifr. Sous la rubrique « Mes factures facultaires » vous allez trouver la/les facture(s) pour vos taxes d'examens et/ou de cours bloc. Sous « Actions » vous pouvez choisir de payer la facture en question.

🏠 • Études • Prestations administratives • [Mes factures facultaires](#)

Mes factures facultaires

Factures à payer

Facture	Montant (en CHF)	Délai de paiement	Actions
1452303 Facture pour taxes d'examens / SP-2020, Session de rattrapage 2020 Faculté de droit	180.00	14.08.2020	Actions ▾

Factures payées et notes de crédits

Facture / Note de crédit	Montant (en CHF)	Actions
Aucun résultat		

Soldes facultaires

Faculté	Solde facultaire
Faculté de droit	Factures impayées (en CHF) : + 180.00 Taxes d'examens à facturer (en CHF) : + 0.00 Taxes d'examens à rembourser (en CHF) : - 0.00 Solde facultaire (en CHF) : 180.00

Mes factures facultaires

Les e-factures facultaires pour vos **taxes d'examens** et autres prestations sont listées sur cette page.

Vous devez vous acquitter de vos factures facultaires à payer via le **système e-paiement Unifr**.

Pour procéder au paiement, veuillez sélectionner « **payer** » dans les actions disponibles sur les factures.

Si vous souhaitez qu'une tierce personne paie une facture pour vous, veuillez sélectionner « **copier le lien e-paiement** » et le transmettre.

En cas de question sur l'une de ces factures, veuillez-vous adresser à la faculté émettrice.

2. Payer la facture

Dans l'étape suivante vous allez choisir le mode de paiement ainsi qu'effectuer le paiement. Veuillez noter que le paiement est à effectuer en ligne. Le Décanat n'acceptera des paiements en espèces que dans des circonstances très exceptionnelles.

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

EPAIEMENT

VOTRE COMMANDE

Facture pour taxes d'examens / SP-2020, Session de rattrapage 2020

Désignation	Montant (en CHF)
UE-DDR.00453 Contrats commerciaux et contrats de garantie (5 ECTS) -- SP-2020 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00
UE-DDR.00786 Protection juridique en droit public (5 ECTS) -- SP-2020 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00
UE-DDR.00529 Faillite et assainissement (5 ECTS) -- SP-2020 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00
UE-DDR.00449 Propriété intellectuelle II (5 ECTS) -- SA-2019 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00
UE-DDR.00734 Droit du divorce (entretien, unions libres, MPUC, médiation, procédure DIP, etc.) (5 ECTS) -- SP-2020 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00
UE-DDR.00810 Résolution de conflits dans la construction (5 ECTS) -- SP-2020 -- MO-DDR.00019 Cours semestriels	30.00

Montant total : CHF 180.00

Veuillez choisir une méthode de paiement

Campus card

Campus card

Cartes bancaires

Eurocard / MasterCard

VISA

Cartes PostFinance

PostFinance Card

PostFinance e-finance

Procéder au paiement

Annuler

3. Facture payée

Dès que votre facture est payée vous allez recevoir une notification dans votre portail MyUnifr ainsi qu'un courriel à votre adresse e-mail @unifr.ch.



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Vous avez payé une facture facultaire.

Faculté : Faculté de droit

Titre : Facture pour taxes d'examens / SP-2020, Session de rattrapage 2020

Numéro : 1452303

Montant : 180.00 CHF